

Modes de dépôt d'une demande

Communiquez avec le Service de l'urbanisme pour connaître les différents modes de dépôt d'une demande.

Adresse du projet	
Numéro(s) de lot(s)	
Est-ce un terrain riverain à un lac, cours d'eau ou milieu humide?	☐ Oui ☐ Non

Nom du requérant		
Êtes-vous propriétaire de l'immeuble? ☐ Oui ☐ Non (Remplir la section <u>procuration</u> au verso)		
Adresse du requérant		Code postal
Résidence	Cellulaire	Courriel

☐ Propriétaire ☐ Entrepreneur licencié		☐ Donneur d'ouvrage ☐ Gestionnaire de projet		Nom de l'exécutant/entreprise	
Adresse					Code postal
No. R.B.Q.		Téléphone		Courriel	

[illegible]

Au préalable, veuillez vous assurer auprès du Service de l'urbanisme que votre projet ne doit pas faire l'objet d'une procédure relative au plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA). Dans ce cas, des délais, des frais de traitement et des documents supplémentaires sont à prévoir.

DOCUMENTS EXIGÉS

Une demande incomplète ne sera pas traitée. Assurez-vous que tous les documents ci-après accompagnent votre demande.

Veuillez fournir une (1) copie électronique en format de type PDF des documents suivants :

GÉNÉRAL

- ☐ Les titres de propriété de l'immeuble, si le requérant a acquis cette propriété dans un délai inférieur à un (1) an;
- ☐ La procuration signée par le propriétaire, applicable si le requérant est différent du propriétaire;
- ☐ Les frais de traitement et dépôt(s) de garantie financière, lorsqu'applicables.

OUVRAGE DANS LA RIVE / LE LITTORAL / MILIEUX HUMIDES

- ☐ Un plan de localisation, exécuté à une l'échelle d'au moins 1:500, des aménagements projetés, des ouvrages et des bâtiments existants;
- ☐ Les plans à l'échelle, élévations, coupes, croquis et devis requis permettant une compréhension claire des travaux projetés.
- ☐ Un échancier illustrant le temps nécessaire pour chacune des opérations et les dates de réalisation des aménagements;
- ☐ Les motifs justifiant les travaux;
- ☐ La topographie existante et le nivellement proposé;
- ☐ Une description des mesures projetées pour éviter la pollution, le transport de sédiments vers le lac ou le cours d'eau durant les travaux et l'érosion après les travaux;
- ☐ Une description des ouvrages et travaux projetés en détaillant les méthodes de travail utilisées;
- ☐ Un certificat d'autorisation délivré par le ministère responsable de l'environnement ou de tout autre ministère impliqué, le cas échéant;
- ☐ Lorsque les travaux sont projetés dans l'habitat de poisson, identification des espèces potentielles, les périodes de montaison, de frai et description du potentiel de présence de frayères à l'emplacement proposé;
- ☐ Lorsqu'un ponceau doit être mis en place, les dimensions et spécifications du ponceau, ainsi qu'une description de la méthode d'installation;
- ☐ Lorsque les travaux projetés visent l'ajout d'un exutoire de réseau de drainage vers le milieu hydrique naturel, fournir les explications sur l'évaluation des impacts, le calcul de débit au point de rejet, avant et après développement pour les pluies de récurrence de 5, 25 et 100 ans et d'une recommandation pour minimiser l'écart des débits avant et après développement;
- ☐ **Une copie de l'autorisation** délivrée par la MRC des Pays-d'en-Haut, lorsque les travaux projetés visent les ouvrages suivants :
 - ☐ L'installation d'un pont ou d'un ponceau de plus de 3,6 mètres de diamètre;
 - ☐ Tout ouvrage aérien, souterrain ou de surface qui croise un cours d'eau, impliquant la traversée d'un cours d'eau par de la machinerie ou impliquant l'aménagement d'ouvrages permanents ou temporaires en bordure ou dans le cours d'eau;
 - ☐ La mise en place d'un exutoire de drainage souterrain ou de surface dans un cours d'eau;
 - ☐ La stabilisation d'un talus dans le littoral;
 - ☐ L'aménagement de cours d'eau à des fins commerciales, institutionnelles, industrielles ou publiques.
- ☐ **Une étude environnementale**, préparée par un biologiste ou un professionnel compétent en la matière contenant les éléments prévus au Règlement sur les permis et les certificats 613-2025.

Note: Le document ne peut dater de plus de 2 ans au moment du dépôt pour toute demande. À moins d'un avis professionnel qui atteste que les conditions du terrain n'ont pas changé, sans jamais excéder un délai de plus de 5 ans.

NOTE : Lors de l'analyse de votre demande, il est possible que d'autres documents ou renseignements supplémentaires soient exigés.

DÉCLARATION DU REQUÉRANT

Je soussigné(e) _____ déclare que les renseignements inscrits au présent formulaire sont exacts et complets. Je comprends qu'il est de ma responsabilité d'aviser le Service de l'urbanisme de toute modification aux renseignements fournis et de tout changement pouvant affecter la présente demande. Enfin, je m'engage à respecter les conditions qui seront présentées au permis ou au certificat d'autorisation et de même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter. Cette réponse tient lieu de signature au permis ou au certificat d'autorisation.

Signature: _____ Date: _____
(Signature du requérant)

PROCURATION DU PROPRIÉTAIRE

OBLIGATOIRE lorsque le requérant est différent du propriétaire ou que le propriétaire est une personne morale (ex. une entreprise)

Numéro de téléphone du propriétaire : _____

Je _____, propriétaire, autorise _____ à déposer
(Nom du propriétaire en lettres moulées) (Nom du requérant en lettres moulées)

et signer en mon nom la présente demande de certificat d'autorisation pour ma propriété située au _____.
(Adresse ou numéro de lot du projet)

Signé le : _____ Signature : _____
(Date) (Signature du propriétaire)